20 de 8bre.

Le Soussigné Agent ad interim du Consulat de S. M.
le Roi de Prusse vient de recevoir du Vice Consul prus-
sien à Pernambuco la triste nouvelle que le Brig Actif
Capitaine Jean Baptiste Gerick destiné pour ici avec
des Colons prussiens a fait naufrage près du Manoel
Gonsalves et que les malheureux se trouvent reduits à —
la plus affreuse misère vu que les administrateurs de
S. M. Imple n'ayant aucune connoissance des enga-
gements de cette nature que les agents de S. M. ont
fait avec ces colons en Europe, ne veulent leur porter
aucun secours, de manière qu'ils forment une nouvelle
classe de mendiants Leurs qui ne sont pas encore en-
levés par les maladies seront bientôt victimes de la
mort si on n'y porte remède le plus promptement —
possible.

Comme ces colons en payant leur passage de
leurs propres deniers ont rempli tout ce que les agents
de S. M. Imple demandent des Colons pour être
reçus ici comme des Sujets bienfaisans le Soussigné

prie

A Son Excellence

Monsieur le Marquis d'Aracaty
Ministre Secrétaire d'Etat au départements
des affaires étrangères
&c &c &c

146

plein de confiance dans la justice de la bienveillance
de Son Excellence Monsieur le Marquis de
Bracaty pour que lui signaler la triste situation
des pauvres colons, ci devant sujets français, c'est
l'engager de s'y intéresser & de donner les ordres
nécessaires pour qu'ils soyent traités comme tous
ceux que les agents de S. M. ont engagé à
venir ici; dans cet espoir il saisit de nou-
veau cette occasion pour présenter à Monsieur
le Marquis l'assurance de sa haute consi-
dération. —

Rio de Janeiro 20 Octobre 1829

Gillet

Lun 21 de Octubre 829